

**Séance du Conseil de Ville
du 13 décembre 2010 à 18 heures
Salle du Conseil de Ville - Procès-verbal no 21 / 2010**

1. Communications
2. Appel
3. Questions orales
4. Promesses d'admission à l'indigénat communal de :
 - M. Dimy Navalona ANDRIAMASINORO, son épouse Miora ANDRIANJAFY-Andriamasinoro, et leurs enfants Meva Tia et Liana Soa ANDRIAMASINORO
 - M. Jean-Emmanuel BOUCTON
 - Mme Carla MORAIS
 - Mme Madlena RACHOEVA
 - Mme Teuta REXHEPI-Krasniqi
5. Crédit de Fr. 370'000.- pour des travaux d'adaptation à l'ancien hangar des pompes en vue d'une mise à disposition de l'école Arc-en-Cirque
6. Développement de l'interpellation 3.06/10 - "Communiquer de manière transparente, même si ça dérange certaines certitudes", UDC, M. Dominique Baettig
7. Election du Bureau pour l'année 2011
8. Divers

1. COMMUNICATIONS

M. David Asséo, président, ouvre la séance et salue les membres présents. A la suite du décès de M. Germain Hennet, qui a siégé en qualité de conseiller de ville, il demande une minute de silence en sa mémoire. Il informe des démissions de Mme Emmanuelle Schaffter et de M. Pepi Natale, qui seront remplacés par M. Michel Frossard et Mme Marie-Claire Grimm. M. Cédric Linder et Mme Esther Gelso seront suppléants. En dernier lieu, à la demande de M. Dominique Baettig, absent, il propose de reporter le point 6 de l'ordre du jour à la séance du 31 janvier 2011.

DECISION : la modification de l'ordre du jour est acceptée à la majorité évidente, sans avis contraire.

2. APPEL

39 membres sont présents.

M. David **Asséo**, président, M. Paul **Fasel**, 1^{er} vice-président, M. Sébastien **Lapaire**, 2^{ème} vice-président, Mme Anne **Froidevaux** et M. Pierre **Chételat**, scrutateurs.

Conseil de Ville

Mme, M., André **Ackermann**, Philippe **Ackermann**, Yves **Bregnard**, Matthieu **Comte**, Jérôme **Corbat**, Julien **Crevoisier**, Luc **Dobler**, Jean-Yves **Gentil**, Besim **Hoxha**, François **Klopfenstein**, Isa **Kuci**, Jacques **Marchand**, Emmanuel **Martinoli**, Sylvianne **Mertenat**, Grégoire **Monin**, Olivier **Montavon**, Pepi **Natale**, Didier **Nicoulin**, Jean **Parrat**, Yvonne **Plumez**, Alphonse **Poupon**, Philippe **Rottet**, Emmanuelle **Schaffter**, Didier **Schaller**, Charles-André **Schäublin**, Jude **Schindelholz**, Romain **Seuret**, Pierre-Alain **Voisard**, Christian **Wirz**.

Sont excusés et remplacés

M. Dominique Baettig est remplacé par M. Pascal **Schaffner**

M. Mehmet Ali Celik est remplacé par Mme Francine **Chollet**

M. Jean-Pierre Kohler est remplacé par M. Michel **Frossard**
 M. Julien Lesniak est remplacé par M. Marc **Ribeaud**
 M. Julien Spinelli est remplacé par M. Renaud **Ludwig**

Sont excusées

Mme Murielle Macchi
 Mme Anne Seydoux

Conseil communal

- M. Pierre **Kohler**, Mairie et Département des finances
- M. Pierre **Brulhart**, Département de l'énergie et des eaux
- M. Damien **Chappuis**, Département de la culture, des sports et de l'informatique
- Mme Françoise **Collarin**, Département de l'urbanisme, de l'environnement et des travaux publics
- M. André **Parrat**, Département des affaires sociales, de la jeunesse, des écoles et du logement

Chancellerie communale, huissier

Mme Edith **Cuttat Gyger**, chancelière communale
 Mme Nadia **Maggay**, vice-chancelière communale
 M. Gilles **Loutenbach**, huissier

3. QUESTIONS ORALES

M. Didier Nicoulin, CS•POP•Verts, souhaite connaître les intentions du Conseil communal quant à la **révision du Règlement d'organisation de la commune (ROCM)**, dont il a soumis en 2009 des propositions de modifications aux partis politiques. Une commission ad hoc a été nommée dans le courant 2010 mais aucune séance n'a eu lieu.

M. Pierre Kohler, maire, informe que cette commission sera appelée à siéger début 2011. En effet, le Conseil communal a estimé opportun d'attendre l'avancement du projet d'agglomération delémontaine, dossier dont le Conseil de Ville sera saisi en janvier également, et qui aura des conséquences sur la réglementation communale.

M. Didier Nicoulin est satisfait.

M. Didier Nicoulin, CS•POP•Verts, suggère de remplacer par un horodateur collectif les anciens parcomètres installés au chemin des Bats, dont certains ne fonctionnent pas, afin que l'ensemble des places de stationnement de ce secteur soient payantes.

M. Pierre Kohler, maire, accepte cette proposition. Un horodateur sera tantôt installé.

M. Didier Nicoulin est satisfait.

4. PROMESSES D'ADMISSION À L'INDIGÉNAT

M. Pierre Kohler, maire, invite le Conseil de Ville à accepter ces requêtes qui répondent aux exigences en matière d'indigénat communal.

DECISION : les promesses d'admission à l'indigénat communal de

- M. Dimy Navalona Andriamasinoro, son épouse Miora Andrianjafy-Andriamasinoro et leurs enfants Meva Tia et Liana Soa Andriamasinoro
- M. Jean-Emmanuel Boucton
- Mme Carla Morais
- Mme Madlena Rachoeva
- Mme Teuta Rexhepi-Krasniqi

sont acceptées à la majorité évidente, sans avis contraire.

5. **CRÉDIT DE FR. 370'000.- POUR DES TRAVAUX D'ADAPTATION À L'ANCIEN HANGAR DES POMPES EN VUE D'UNE MISE À DISPOSITION DE L'ÉCOLE ARC-EN-CIRQUE**

Mme Françoise Collarin indique qu'à la demande de l'école Arc-en-Cirque, une réflexion a été menée par le Service UETP afin de trouver un local approprié pour cette association. L'ancien hangar des pompes répond aux attentes du propriétaire et les aménagements intérieurs (découpe de la dalle, renforcement de la charpente et installations sanitaires, entre autres) étudiés par des professionnels et l'association Patrimoine historique, s'élèvent à Fr. 370'000.-. En accord avec le propriétaire, la location prévue couvrira les intérêts et l'amortissement résultant de l'emprunt communal nécessaire pour couvrir les travaux, que toutes les commissions communales ont acceptés.

M. Sébastien Lapaire, PS, se réjouissant de l'école dont Delémont bénéficie et favorable à cette dépense, rappelle que l'ancien propriétaire avait toujours refusé de déménager de son emplacement actuel. D'autre part, comme cet aménagement n'a jamais figuré dans le plan d'investissements et qu'il était critiqué, il souhaite une réponse aux questions suivantes :

- quel est le statut juridique d'Arc-en-Cirque ?
- combien d'élèves fréquentent régulièrement cette école et combien d'enseignants y sont employés ?
- quels sont les rapports et les collaborations entre cette école et d'autres institutions, pensant à la filière sports-art-études ? Le Canton a-t-il été consulté dans ce projet ?
- l'école de cirque est-elle subventionnée, si oui par qui ?
- quel type de contrat est prévu entre la Commune et l'école Arc-en-Cirque ?
- est-il prévu de mettre des places de parc à disposition de l'association et, si oui, à quelles conditions ?

Mme Françoise Collarin indique que l'école Arc-en-Cirque est une association fréquentée par 93 élèves réguliers, encadrés par trois enseignants et sept stagiaires, sous la direction du propriétaire. Trois élèves suivent la formation sport-art-études. Des cours sont aussi dispensés à Midi Actif et dans le cadre de Jeunesse + Sports. Arc-en-cirque collabore avec d'autres écoles, notamment de Turin, Florence et Genève. Elle perçoit des subventions de la Loterie romande, pour la mise sur pied de spectacles uniquement, et ses frais sont couverts par ses revenus. Elle collabore avec l'école Temps Danse de Porrentruy et est fréquentée par la fondation Père de deux fois par semaine, de même que par l'unité hospitalière psychiatrique de Moutier. L'école sera liée à la Commune par un contrat de bail, aucune place de stationnement n'étant par ailleurs réservée vu le parking de la place de l'Etang situé à côté. Mme Collarin confirme que l'ancien propriétaire tenait à enseigner l'art du cirque sous le chapiteau alors que l'actuel préfère l'utiliser uniquement pour les représentations et l'entreposer à l'abri, vu sa fragilité.

M. Emmanuel Martinoli, CS•POP•Verts, s'agissant du chauffage, demande si la Commune a étudié la possibilité de relier le bâtiment à l'ARTsenal, au lieu d'acquérir une seconde installation au gaz. Si cette variante s'avère impossible, il souhaite qu'un chauffage alimenté par une énergie renouvelable soit prévu, afin de contribuer au frein au réchauffement climatique.

Mme Françoise Collarin se renseignera sur la capacité de la chaudière de l'ARTsenal. Toutefois, elle précise que l'ancien hangar sera uniquement tempéré et que l'enveloppe du bâtiment sera améliorée. Par ailleurs, elle rappelle que ce bâtiment fait partie du patrimoine historique et que l'installation de panneaux solaires sur la toiture n'est pas autorisée.

M. Emmanuel Martinoli, CS•POP•Verts, propose d'ajouter à l'alinéa 1 de l'arrêté le texte "Le chauffage de l'ancien hangar des pompes sera si possible relié au chauffage existant de l'ARTsenal".

Mme Françoise Collarin, renseignements pris auprès du chef de service UETP, indique que ce raccordement n'est pas possible, la chaudière de l'ARTsenal n'étant pas assez puissante pour chauffer les deux bâtiments.

M. Emmanuel Martinoli, CS•POP•Verts, soumet une deuxième proposition de modification, stipulant que si l'utilisation du chauffage de bâtiment de l'ARTsenal s'avère impossible, le chauffage sera alimenté au moyen d'une source d'énergie renouvelable.

Mme Françoise Collarin rappelle que la réfection de cet ancien bâtiment doit répondre à des critères de protection. De plus, la variante préconisée par M. Martinoli augmentera fortement le coût de l'investissement, lequel est lié au montant de la location, que l'école risque de ne pas pouvoir assumer. Elle suggère de rejeter cette proposition.

M. Emmanuel Martinoli, CS•POP•Verts, retire sa proposition.

DECISION : le crédit de Fr. 370'000.- pour des travaux d'adaptation à l'ancien hangar des pompes en vue d'une mise à disposition de l'école Arc-en-Cirque est accepté à la majorité évidente, sans avis contraire.

6. **DÉVELOPPEMENT DE L'INTERPELLATION 3.06/10 - "COMMUNIQUER DE MANIÈRE TRANSPARENTE, MÊME SI ÇA DÉRANGE CERTAINES CERTITUDES", UDC, M. DOMINIQUE BAETTIG**

Point reporté.

7. **ELECTION DU BUREAU POUR L'ANNÉE 2011**

Présidence

M. Luc Dobler, PCSI, propose la candidature de M. Paul Fasel à la présidence du Conseil de Ville pour l'année 2011.

DECISION : **M. Paul Fasel est élu Président du Conseil de Ville 2011, à l'unanimité, par 38 voix.**

M. Paul Fasel : je tiens par ces quelques mots à vous remercier pour cette élection en tant que 1^{er} Citoyen de notre Ville. Permettez-moi brièvement de vous partager une pensée ou plutôt un rêve, c'est la pensée qui m'habite depuis mes débuts tout récents en politique. Je me suis toujours posé la question de savoir s'il n'existait pas un moyen de développer la ville en réunissant les idées de la gauche et de la droite et du centre en passant par les extrêmes. En réfléchissant sur les déperditions d'énergie, par exemple émises par les bâtiments mal isolés, je me suis dit qu'un jour, ça pourrait être fantastique de développer un projet qui inciterait les propriétaires à mieux isoler leur bâtiment. Cela pourrait donner du travail aux entreprises, diminuer la consommation d'énergie fossile et participer à la lutte contre le réchauffement climatique. Cela ferait bien sûr baisser les charges des locataires qui disposeraient de cet argent pour faire marcher d'autres secteurs de l'économie et cela donnerait une image de la ville qui pourrait même faire envie à nos voisins bâlois, attirés par l'aspect écologique d'un tel projet. La cerise sur le gâteau serait qu'une entreprise de pointe dans le domaine, offrant bien entendu d'excellentes conditions de travail, décide de s'implanter ici pour pouvoir répondre à la nouvelle demande. Vous risquez de dire que je suis encore jeune et utopique. Et si ce n'était pas un rêve ? Merci pour votre attention, je vous donne rendez-vous en 2011.

1^{ère} vice-présidence

M. Alphonse Poupon, PS, propose la candidature de M. Sébastien Lapaire à la 1^{ère} vice-présidence du Conseil de Ville 2011.

DECISION : **M. Sébastien Lapaire est élu 1^{er} vice-président du Conseil de Ville 2011, par 37 voix, sans avis contraire.**

2^{ème} vice-présidence

M. Didier Schaller, PDC-JDC, propose la candidature de Mme Anne Froidevaux à la 2^{ème} vice-présidence du Conseil de Ville 2011.

DECISION : **Mme Anne Froidevaux est élue 2^{ème} vice-présidente du Conseil de Ville 2011, à l'unanimité, par 38 voix.**

Scrutateur 1

M. Julien Crevoisier, PLR, propose la candidature de M. Pierre Chételat au poste de scrutateur 1 du Conseil de Ville 2011.

DECISION : **M. Pierre Chételat est élu au poste de scrutateur 1 du Conseil de Ville 2011, à l'unanimité, par 38 voix.**

Scrutateur 2

M. Pepi Natale, CS•POP•Verts, propose la candidature de M. Michel Frossard au poste de scrutateur 2 du Conseil de Ville 2011.

DECISION : **M. Michel Frossard est élu au poste de scrutateur 2 du Conseil de Ville 2011, à l'unanimité, par 38 voix.**

Discours du Président

Mesdames, Messieurs, chers collègues, il y a une année, après m'avoir fait l'honneur de l'élection à la présidence, je vous avais déclaré souhaiter passer le plus inaperçu possible à l'image d'un arbitre lors d'un match. A vous de répondre si la réalité n'a pas été trop éloignée de ce souhait au long des 11 séances tenues en 2010. En tout cas, et je vous en remercie, je n'ai pas eu trop à donner de la voix, grâce à votre bonne discipline, quitte plutôt même à la perdre la dernière fois et je vous remercie encore de votre compréhension. Un de mes soucis a été de tenter d'équilibrer au mieux les séances du Conseil de Ville. En effet, je suis convaincu qu'au-delà de 15 ou 20 objets à l'ordre du jour et de trois heures de réunion, les objets traités ne peuvent l'être avec toute l'attention qu'ils méritent. Je ne peux que souhaiter au nouveau Bureau qu'il y soit attentif.

Nous représentons chacun des sensibilités, des parcours, des conceptions d'avenir différents et variés. C'est de leur réunion, leur confrontation, leurs alliances que naissent richesses, projets et, paradoxalement, traditions. Ce qui est vrai ici, dans cette salle du Conseil de Ville, l'est aussi à une plus large échelle. Il suffit, et je me permettrais de faire cet aparté en tant qu'historien, de rappeler qu'une industrie comme l'horlogerie doit beaucoup, en fait en grande partie son existence, son maintien et son développement en Suisse et dans notre région, aux deux vagues de réfugiés protestants venant de France aux 16^e et 17^e siècles, suite à la St-Bartélémy et suite à l'abrogation de l'Edit de Nantes, aux influences anglaises au 18^e siècle et américaines au 19^e siècle, à l'arrivée de réfugiés juifs alsaciens après 1870 et, enfin, à un ingénieur libanais dans le dernier quart du 20^e siècle. Et au final, quoi de plus suisse et jurassien que l'horlogerie.

A l'issue de cette année, je souhaite remercier Mmes Edith Cuttat Gyger et Nadia Maggay, chancelière et vice-chancelière, pour tout le travail de préparation fait et travail ensuite, par exemple sur la tenue du procès-verbal, travail qui allège fortement la tâche du président du Conseil de Ville. Ces remerciements s'adressent également à l'ensemble des membres du Bureau pour leur soutien et leur collaboration tout au long de cette année. Je tiens à féliciter Paul Fasel pour son élection et je lui souhaite beaucoup de plaisir malgré la légitime appréhension que l'on ressent au moment de se saisir de la direction, mais je le rassure, très bien assistée du Conseil de Ville.

Sur ce, je ne peux que vous souhaiter que cette fin d'année 2010 et l'année 2011 vous soient douces, pour vous et vos proches. Merci de votre attention.

M. Didier Nicoulin, CS•POP•Verts, remercie M. David Asséo pour son engagement à la présidence du Conseil de Ville 2010. Il relève l'autorité et la compétence avec lesquelles M. Asséo a dirigé les séances du Législatif et lui remet un cadeau.

M. Paul Fasel, PCSI, adresse à M. Asséo les remerciements du Bureau du Conseil de Ville pour cette année de présidence.

8. DIVERS

M. Pepi Natale, CS•POP•Verts, renseigne quant à la situation qui prévaut au Nicaragua, où des sécheresses et des crues se sont produites à plusieurs reprises, endommageant

les récoltes. Grâce au soutien de la Commune et de la Fédération interjurassienne de coopération et de développement, divers projets sont en cours, comme la restauration du bibliobus, l'installation de conduites d'eau ou le creusage d'un puits. M. Natale souligne les efforts des personnes impliquées au Nicaragua et remercie le Conseil communal et le Conseil de Ville pour leur soutien.

En dernier lieu, démissionnaire à fin décembre, M. Natale rappelle avoir été élu au Conseil de Ville pour la législature 2001-2004 alors qu'il était étranger. S'adressant au public, il informe que chacun peut se présenter aux élections communales, quelle que soit sa nationalité. Regrettant diverses positions fédérales quant à la population étrangère, M. Natale souligne le courage qu'implique l'exil, les personnes concernées ayant pour objectif de retrouver un jour leur terre. Remerciant les personnes qu'il a côtoyées dans le cadre de son mandat, il souhaite à chacune et chacun d'excellentes fêtes et une heureuse année 2011.

M. Pierre Kohler, maire, présente le **bilan de l'année 2010 ainsi que les projets en cours**, en relevant la hausse de la démographie à Delémont, ce qui le réjouit. Soulignant les prévisions d'investissement s'élevant à quelque 100 millions de francs à Delémont en 2010-2011 par les collectivités et les privés, M. Kohler passe en revue les aménagements et réalisations de cette période :

- réfection de la rue de l'Industrie, du pont et du trottoir à l'avenue de la Gare, du chemin de la Promenade, aménagement de la rue Victor-Helg, réalisation de la zone d'activité de la Communance Sud ;
- réfection de la Salle Saint-Georges, obtention du permis pour la rénovation du SAS, réhabilitation de l'ancien hangar des pompes, rénovation de pavillons scolaires obtenant le label Minergie, extension du Collège, réfection des volets et de l'escalier de l'Hôtel de Ville ;
- couverture de la patinoire, construction d'un toboggan à la Blancherie ;
- implantation des Services industriels à la rue de la Jeunesse ;
- assainissement du stand de tir de Bambois, réfection du stade de la Blancherie ;
- réalisation d'un inventaire photométrique de l'éclairage public, nouvel éclairage avec LED à la route de Porrentruy, prix Nature Made 2010 pour l'exemplarité de Delémont dans sa politique énergétique durable, fourniture d'énergie hydraulique uniquement dès 2011 ;
- création du Syndicat d'agglomération de Delémont ;
- construction d'un complexe immobilier sur le site de la Jardinerie jurassienne, réaménagement du chemin de Bellevoie et de l'avenue de la Gare ;
- réalisation du projet de la Mandchourie, rénovation du home La Promenade ;
- plan directeur et interconnexions des réseaux pour sécuriser l'approvisionnement en eau et en gaz, création du Parc éolien, réalisation d'une Charte avec les partenaires du Jura historique dans le domaine de l'énergie ;
- création du CREA, du centre de congrès au Comptoir, de l'éco-quartier à Morépoint avec 220 logements, logement du futur ;
- 30 nouvelles places de crèches à la Communance ;
- lancement d'un plan directeur au sud des voies, conformément à la politique d'agglomération, établissement du plan spécial "En Dozière", création de zones d'habitation ;
- réaménagement du secteur de la Gare et de la Poste, implantation de la HEP-BEJUNE et/ou HE-Arc à la Gare aux marchandises, création de la vélostation ;
- construction d'un immeuble au chemin de Bellevoie, d'un autre à l'îlot Sorne.

Finalement, M. Kohler adresse ses remerciements au Conseil de Ville ainsi qu'aux chefs de service de l'administration pour le travail effectué.

Ont été déposées : 1 question écrite
2 motions

La séance est levée à 19 h 15.

AU NOM DU CONSEIL DE VILLE

Le président :

La vice-chancière :

David Asséo

Nadia Maggay

Delémont, le 10 janvier 2011